BACKBONE.
CERTIFICATION 3

PROGRAMME DE VERIFICATION 2024
V2.1

POSITION ET STATUT
ENTREPRISE À MISSION

COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

impact.gouv.fr.

Mars 2024

I. Présentation de BACKBONE

3 catégories d'Organismes Tiers Indépendants

BACKBONE. CERTIFICATION

Les cabinets d'expertise comptable

Approche par le chiffre

Profils : experts comptables polyvalents spécialistes de la révision des comptes financiers

Sociétés concernées : TPE/PME, entreprises industrielles…

Les grands cabinets d'audit

Approche par l'organisation

Profils : auditeurs, contrôleurs de gestion

Sociétés concernées : Grands groupes, multinationales …

Les cabinets indépendants

Approche par la personnalisation

Profils : consultants spécialistes de la valorisation des critères extra-financiers

Sociétés concernées : ETI, PME, entreprises de croissance…

Identifier l'OTI adapté à la spécificité de votre entreprise est clé à l'amorce du processus vertueux induit par le passage au statut d'Entreprise à Mission

L'approche Backbone : écoute et personnalisation

L'écoute : l'ADN Backbone

La connaissance de l'écosystème des Entreprises à mission

Une culture entrepreneuriale et une compréhension des enjeux du CODIR

Spécialiste de l'opinion.

Les équipes Backbone écoutent et analysent l'opinion avec des outils propriétaires et du marché.
Cette approche mixant intelligence artificielle et humaine est un atout dans le déploiement de la certification des indicateurs extra financiers de l'entreprise.

Spécialiste des SàM

Nous avons accompagné de nombreux clients sur des problématiques de raison d'être et de passage au statut d'entreprise à mission (ex. ROCHER).

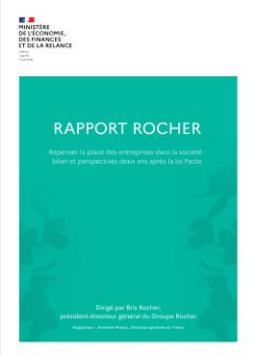

L'accompagnement des dirigeants.

Nous accompagnons les dirigeants dans leur personal branding et dans le développement de la valeur de leur entreprise et travaillons avec les codir et comex tant dans la définition de leur stratégie que dans les gestions de crises.

Agence innovante 2022 de l'année

Agence conseil de 2021 l'année

BACKBONE. CONSULTING

La mission de BACKBONE CONSULTING est simple : **protéger et développer la valeur des entreprises et la réputation de leurs dirigeants**, tout en engageant leurs publics et leurs communautés.

Backbone - société dont expertise repose sur l'écoute et l'analyse de l'opinion en ligne.

Notre conviction est que le 5ème pouvoir est celui de l'opinion, et que de bien la comprendre est la clé pour développer des stratégies de communication et d'affaires publiques efficaces pour protéger l'actif réputationnel de l'entreprise et de son dirigeant.

Un **actif dont la valeur financière ne cesse de prendre de l'importance** mais également d'être mis à l'épreuve.

BILAN DE L'ENTREPRISE

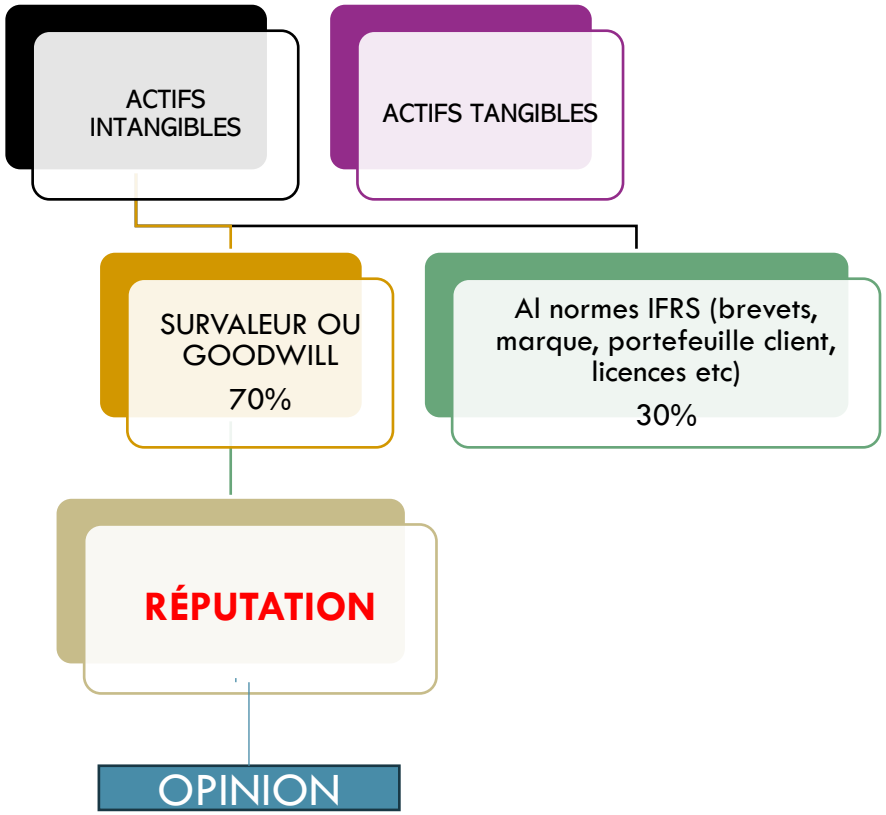

EXPÉRIENCES BACKBONE

Au-delà de notre expérience d'accompagnement dans la démarche de transformation d'entreprises à mission : CEVA, Groupe ROCHER, Petit Bateau, Yves Rocher, Pierre Ricaud, Groupe CREO, Le choix de l'école, Chanel.

CLIENTS ACCOMPAGNES SUR DES PROBLEMATIQUES DE MISSION

4 certifications closes dont 2 à blanc : Harmonie Mutuelle, Dentsu, Groupe, Qualiconsult, Big Mamma
1 en cours : UMR

Une équipé dédiée et experte des audits de vérification

« Notre rôle : apporter notre expertise de conseil en communication pour assurer la cohérence entre le concept de l'objectif statutaire et la technicité de l'indicateur », Véronique Reille Soult & Victor Boury
Présidente & Directeur Général

1.Maitrise du cadre Entreprises à Mission - normes et des principes de la loi :
- *Compréhension approfondie des normes pertinentes, y compris la norme ISO/IEC 17029 et autres normes associées, ainsi que des principes fondamentaux des SaM. Maitrise de cadre réglementaire et technique des sociétés à mission;*
- *Capacite à analyser le modèle de mission, la cohérence de l'activité avec la raison d'être et les objectifs statutaires, le rôle du comité de mission et les rapports du comité de mission. Membre actif du Cercle des OTI.*

2.Expérience en audit :
- *Plus de 10 ans d'expérience pratique dans la conduite d'audits social, environnemental, communicationnel, organisationnel; avec recueil de preuve, interview, mise en place d'arbre d'analyse et décision.*

3.Compétences techniques :
- *Capacité à évaluer les performances de l'entreprise à mission en termes d'impact social, environnemental et économique : membre actif du Cercle des OTI, soumis à formations pluriannuelles sur la connaissance de l'écosystème*
- *Connaissance des outils et des méthodologies d'évaluation d'impact. : contributeur sur l'évolution des outils au sein du Cercle des OTI et soumis à formations pluriannuelles sur la connaissance des outils et de leur évolution*

4.Compétences en communication :
- *Capacité à communiquer efficacement avec diverses parties prenantes, y compris le personnel de l'entreprise à mission, les parties prenantes externes, les régulateurs et les parties intéressées.;*
- *Compétences en rédaction de rapports clairs et précis.*

5.Éthique professionnelle :
Engagement envers l'intégrité, l'équité et la transparence dans l'évaluation des entreprises à mission. Respect des règles de confidentialité et des normes éthiques dans la conduite des audits.
La direction de Backbone, conformément à la norme ISO/IEC 17029 (7.2.2.) s'engage à :
a) se conformer aux processus et instructions de l'organisme de vérification, y compris ceux liés à l'impartialité et à la confidentialité;
b) déclarer toute association passée et/ou présente de sa part ou pour le compte d'une autre personne ou organisation avec laquelle il a une relation (par exemple un membre de sa famille ou son employeur), avec un client de l'organisme de vérification;
c) révéler toute situation dont il a connaissance qui serait susceptible d'engendrer un conflit d'intérêts perçu ou réel avec lui ou avec l'organisme de vérification.

6.Adaptabilité et pensée critique :
- *Capacité à s'adapter à divers environnements organisationnels et à comprendre les défis spécifiques auxquels sont confrontées les entreprises à mission.*
- *Aptitude à remettre en question les pratiques existantes et à proposer des améliorations pour renforcer l'impact et la conformité de l'entreprise à sa mission.*

L'équipe d'experts Backbone Certification

COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

BACKBONE MEMBRE DU BUREAU DU CERCLE DES OTI

Dès son lancement en juin 2022 par la Communauté des Entreprises à mission

Participation aux travaux de cadrage du cercle (séminaires) et de la définition des standards de la profession

Enjeux et opportunités autour du statut de l'Entreprise à Mission

La formalisation d'une raison d'être et la qualité de société à mission confèrent un cadre juridique favorable à la culture d'entreprise, **particulièrement précieux dans le contexte d'une transformation**.

Dans le cadre d'une démarche d'engagement social et environnemental authentique et engagée, **le statut d'Entreprise à mission et sa certification constituent des leviers efficaces pour protéger et développer la valeur de l'entreprise** et sa perception en interne comme en externe; notamment en **fédérant l'ensemble des parties prenantes.**

Protéger

Valeur de l'entreprise

Développer

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Les enjeux du statut d'Entreprise à Mission

En devenant ENTREPRISE À MISSION cela permet de :

- **Affirmer « contractuellement » ses engagements** en faveur de la société française et se fixer des objectifs sociaux et économiques concrets, suivis et mesurés régulièrement par un organisme externe.

- **Élargir leur champ d'action**, en se dotant de nouveaux engagements environnementaux.

- **Donner un supplément de sens à ses collaborateurs, clients et partenaires**, en apportant des réponses utiles aux enjeux de société

- **Accompagner et engager ses adhérents** dans une même démarche responsable afin d'amplifier ensemble un impact positif.

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

L'importance de l'OTI

- L'évaluation va jouer un rôle essentiel pour l'entreprise en permettant de **légitimer l'ensemble de son dispositif d'Entreprise à mission.**

- La loi Pacte a retenu la nécessité d'un avis motivé positif émis par un OTI comme une **condition nécessaire pour conserver cette qualité.**

- L'OTI permet donc de **renforcer la crédibilité de la qualité d'Entreprise à mission envers toutes les parties prenantes et contribue à lutter contre le « *purpose washing* ».**

III. Description de la démarche et du planning

Les modalités de vérification précisées dans l'arrêté du 27 mai 2021

L'appréciation du respect d'un objectif statutaire s'appuie sur quatre éléments de même importance :

- les **résultats**;
- les **moyens**;
- les **circonstances internes** : adéquation ou non des moyens selon la marche des affaires
- Les **circonstances externes** : explication de l'atteinte ou non des résultats.

L'OTI doit prendre en compte **l'ensemble de ces éléments**, et **non uniquement les résultats** pour formuler et motiver son avis.

Comité de Mission	Chargé exclusivement du suivi de l'exécution de la mission
vs	vs
Organisme Tiers Indépendant	Vérifie l'exécution « des objectifs sociaux et environnementaux »

Méthodologie d'une vérification OTI

La méthodologie s'articule en quatre étapes :

1. La prise de connaissance de l'entreprise et du rapport du comité de mission ;
2. La vérification de la cohérence de la mission (modélisation) ;
3. L'analyse du rôle du comité de mission ;
4. La vérification de l'exécution de la mission.

BACKBONE. CERTIFICATION

Méthodologie de la vérification OTI

ÉTAPES	ÉTAPES DÉTAILLÉES	OUTILS
1 Prise de connaissance de l'entité et du rapport du comité de mission	Prise de connaissance de l'entité et du rapport du comité de mission	
2 Vérification de la cohérence de la mission	Modélisation de la mission	Modèle de mission
3 Analyse du rôle du comité de mission	Évaluation du fonctionnement du comité de mission	Support d'évaluation du comité de mission
4 Vérification de l'exécution de la mission	FORMULATION D'UN AVIS PAR OBJECTIF STATUTAIRE	Arbre de décision

Circonstances externes / internes

Vérification des résultats par objectif statutaire

Évaluation des moyens → Support d'évaluation des moyens affectés à la mission | Support d'évaluation approfondie de l'intégration de la mission

ATTEINTE OU NON DE CHAQUE OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Vérification des résultats par objectif opérationnel

BACKBONE. CERTIFICATION

Evolution dans la méthodologie : l'arbre de décision de la CEM

Arbre de décision du cercle des OTI de la CEM (version 2024)

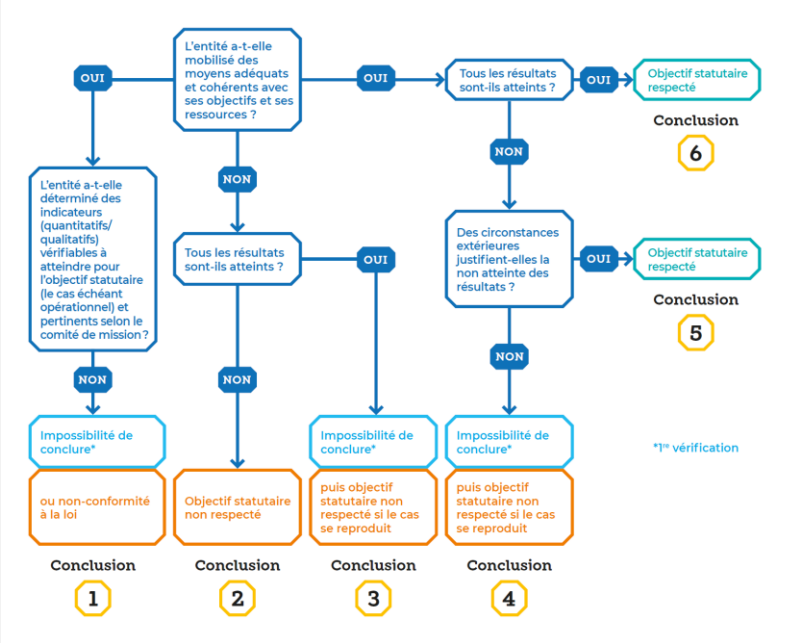

Membre actif du cercle des OTI, Backbone a participé à l'évolution de l'arbre de décision du Cercle. Pour autant, convaincu de l'importance du « chemin de progrès », l'arbre de décision est précisé, et valorise davantage les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs que l'atteinte des objectifs stricto sensu.

L'arbre de décision Backbone

intégration globale de la mission

1	2	3	4
Les actions de l'entreprise ne contribuent pas à la mission, qui reste annexe par rapport au core business	**Une partie des actions de l'entreprise contribue directement ou indirectement à la mission**, d'autres pas vraiment. Elles mobilisent les ressources adéquates (humaines, financières, commerciales). Une partie de la mission est au cœur de l'activité et une partie reste plus marginale.	**La majorité des actions de l'entreprise con**tribuent directement ou indirectement à la mission. Elles mobilisent les ressources adéquates (humaines, financières, commerciales). L'essentiel de la mission est au coeur de l'activité, une partie est plus marginele.	A quelques exeptions prés, **les actions menées par l'entreprise contribuent directement ou indirectement à la mission (RE + OS), ou elles sont "mission native".** Elles mobilisent les ressources adéquates (humaines, financières, commerciales).

Pour chaque objectif statutaire ou operationnel

1	2	3	4
Pas d'action identifiée pour atteindre l'objectif.	**Au moins une action identifiée pour atteindre l'objectif**. Pas de pilotage spécifique.	**Le ou les actions identifiées sont pilotées avec des ressources identifiées**, cohérentes avec la capacité de l'entreprise (humaines, financières, commerciales). Des outils de pilotage opérationnel sont utilisés en lien avec l'objectif.	**Le ou les actions identifiées sont pilotées avec des ressources identifiées**, cohérentes avec la capacité de l'entreprise (humaines, financières, commerciales). Des outils de pilotage opérationnel sont utilisés en lien avec l'objectif. **Une trajectoire est projetée, rendant plausible l'atteinte des résultats** ou la perennité des activites et des engagements à l'horizon visé. **Le management des équipes est fait en lien avec l'objectif**.

PILOTAGE OPERATIONNEL

1	2	3	4
Les indicateurs de pilotage opérationnel sont déconnectés de la mesure des objectifs de la mission.	**Quelques indicateurs de pilotage opérationnel sont en ligne avec les objectifs de la mission**.	**La majorité des indicateurs de pilotage operationnel sont en ligne avec les objectifs de la misison**.	**Les indicateurs de pilotage opérationnel sont en ligne avec les objectifs de la mission**, leur contributuion aux objectifs sont comprises et partagées

MANAGEMENT

1	2	3	4
Les objectifs de la mission ne sont pas utilisés dans le management des équipes. Pas d'action pour faire vivre la mission (communiquer, ecouter, receuillir des propositions). Personne n'est en charge d'animer le déploiement de la mission.	**Une personne est identifiée en charge d'animer la mission.** Les managers sont encouragés à utiliser des objectifs en lien avec la misison en plus des objectifs business.	**Les managers connaissnet bien les objectifs de la mission.** Les objectifs operationnels de l'entité des managers intègrent la contribution aux objectifs de la mission. Le management des équipes fait réfrénce à la mission.	**Lesobjectifs de la mission sont connus de tous et utilisés dans le management opérationnel, y compris dans les objectifs individuels.** La mission est au coeur de l'animation du collectif avec des evenements organisés pour enrichir la mission régulièrement.

RESSOURCES

1	2	3	4
Aucune resosurce n'est affectée à la mission.	**Quelques ressources déjà existantes peuvent être utilsiées pour la mission** (budget, formation, outils, evenemnts).	**Des ressources nouvelles sont mises en œuvre** (budget specifique, formation d"diée, outils dédiés, evenements dédiés).	**L'ensemble des ressources concourent à la mission** (l'ensemble des budgets, des formations, des outils, des evenements).

APPROPRIATION INTERNE

1	2	3	4
Les collaborateurs ne font pas le lien entre leurs activités et la mission de l'entreprise. Ils ne connaissent la mission que de loin.	**Les collaborateurs connaissent le contenu de la mission et peuvent faire le lien avec quelques unes de leurs activités.**	**Les collaborateurs connaissent les objectifs de la mission et sont capables de faire le lien avec certaines de leurs activités.**	**Les collaborateurs se sont appropriés la mission et fint clairelent le lein avec leurs activités quotidiennes**, quitte à parfois exprimer des tensions. Ils savent à quels objectifs ils contribuent.

MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES EXTERNES

1	2	3	4
Pas d'activite ou de projets de l'entreprise en partenariat avec des parties prenantes externes concernées par la mission. Pas de communication envers elles.	**Une communication sur la mission s'adresse ponctuellemet aux parties prenantes externes concernées,** et quelques activités ou actions sont menées avec elles.	**Une animation des parties prenantes externes concernées est régulièrement assurée** et plusieurs actions ou activités sont menées en lien avec elles.	**Une animation des parties prenantes externes concernées est régulièrement assurée et de nombreuses actions ou activités sont menées** en lien avec elles.

COMPOSITION DU COMITE DE MISSION

1	2	3	4
Les membres du comite de mission **ont été choisis sans tenir compte de la mission ou uniquement en interne.**	**Des parties prenantes externes** parmi les membres du comité de mission **sont choisies selon leur pertinence par rapport à la mission.**	**Les membres** du comité de mission **ont des compétences complémentaires,** pertinentes par rapport à la mission et aux enjeux de l'entreprise, **incluant des parties prenantes externes.** **Le ou les salariés ne se résument pas au manager de la mission.**	**Les membres** du comité de mission **ont des compétences complémentaires, pertinentes** par rapport à la mission et aux enjeux de l'entreprise, **incluant des parties prenantes externes.** **Le ou les salariés ne se résument pas au manager de la mission.** **Le président** du comité de mission **est en capacité d'animer le fonctionnement** du comité et d'avoir une **certaine indépendance** par rapport aux dirigeants.

Etapes du processus de vérification

- pré-engagement
- engagement
- planification
- exécution de la validation/vérification
- revue
- décision et délivrance de l'avis de validation/vérification
- faits découverts après la délivrance de l'avis de validation/vérification
- traitement des appels
- traitement des plaintes
- enregistrements

Recueil de preuves

1.**Réunions d'ouverture** : Une réunion d'ouverture est tenue avec la direction de l'entreprise pour échanger sur les moyens de récolte des preuves, de la méthodologie et du programme. Cela permet également d'établir le ou les canaux de communication entre les Backbone et l'entreprise.

2.**Examen documentaire** : Avant l'audit, un examen préliminaire des documents de l'entreprise est réalisé. Cela peut inclure la mission de l'entreprise, sa stratégie, ses rapports d'impact, ses politiques internes et toute documentation pertinente liée à ses engagements en tant qu'entreprise à mission.

3.**Collecte de preuves** : Backbone Consulting procède à la collecte de preuves par des observations directes, l'examen de documents et une série d'entretiens avec des membres de l'entreprise, du comité de mission et également des personnes externes à l'entrepris (clients, partenaires etc.). Ces entretiens seront clés pour évaluer si les activités de l'entreprise et ses résultats sont conformes à ses engagements.

4.**Analyse des preuves** : Les preuves recueillies sont analysées pour déterminer la conformité de l'entreprise aux critères d'audit. Cela implique une évaluation critique des informations pour identifier les écarts éventuels et les domaines nécessitant des améliorations.

Pre-Engagement de l'audit de vérification

L'organisme de validation/vérification exige du client de lui communiquer suffisamment d'informations pour réaliser une revue de pré-engagement, comprenant au moins ce qui suit:

a) le nom du client et la déclaration proposée à valider/vérifier;
b) le lieu d'exercice des activités du client;
c) le programme de validation/vérification et les exigences spécifiées associées relatives à la validation/vérification;
d) les objectifs et le périmètre de la validation/vérification;
e) les rapports, données et toute autre information pertinente;
f) s'ils sont connus à ce stade et applicables, l'importance relative et le niveau d'assurance;
g) toute autre information requise par le programme de validation/vérification.

L'organisme de validation/vérification procède à une revue de pré-engagement des informations transmises par le client pour garantir que:

a) un programme applicable existe ou un programme est à établir;
b) la déclaration est comprise (par exemple contexte, contenu et complexité);
c) les objectifs et le périmètre de la validation/vérification ont été convenus avec le client;
d) les exigences spécifiées par rapport auxquelles la déclaration sera validée/vérifiée ont été identifiées et sont appropriées;
e) le cas échéant, l'importance relative et le niveau d'assurance ont été convenus;
f) le processus relatif aux activités de validation/vérification peut être réalisé (par exemple activités de recueil de preuves, évaluation des preuves recueillies);
g) la durée de la validation/vérification peut être estimée;
h) l'organisme de validation/vérification a identifié et a accès aux ressources et compétences requises pour la validation/vérification;
i) le calendrier relatif à la validation/vérification planifiée peut être proposé.

Après la revue de pré-engagement des informations soumises par le client, l'organisme de validation/vérification doit accepter ou refuser de réaliser la validation/vérification, et une lettre de mission (engagement) détaillant ces points sera envoyée le cas échéant.

Planning de l'audit de vérification

VERIFICATION DE LA COHERENCE DE LA MISSION – De J à J+15

- Réunion de cadrage avec le responsable de la Mission.
- Entretiens avec les membres du comité de mission, des salariés, des partenaires externes (entre 6 et 10)
- Revue des documents (rapports de mission, certifications, etc…)

ANALYSE DU ROLE DU COMITE DE MISSION De J+15 à J+25

- Revue des actions engagées et des résultats.
- Vérifications des indicateurs de performance associés aux objectifs.
- Appréciation des moyens et du contexte.
- Formulation d'un avis par objectif statutaire (arbre).

VERIFICATION DE L'EXECUTION DE LA MISSION De J+25 à J+30

- Rédaction de l'avis motivé sur l'exécution des objectifs et les pistes d'amélioration

REMISE DU RAPPORT

- Réunion de restitution du rapport au comité de mission (audit de vérification)

BACKBONE. CERTIFICATION

Revue et décision indépendante

Pour garantir la prise en compte du conflit d'intérêt les entreprises auditées par notre structure OTI ne peuvent être client de notre structure consulting, et réciproquement. (signature de l'engagement d'impartialité)

BACKBONE. CERTIFICATION

Engagement d'impartialité

L'Organisme Tiers Indépendant Backbone Consulting s'engage à garantir l'indépendance et l'impartialité de ses activité de vérification.

Backbone Consulting se définit comme un partenaire, impartial, à même de délivrer ses prestations en parfaite indépendance et garantit que ses activités de vérification sont dépourvues de tout conflit d'intérêt ou risque collusoire. A cet effet, en amont de chaque mission, des procédures d'identification, d'analyse et de contrôle des risques d'impartialité ou de toute forme de conflits d'intérêts sont systématiquement mises en œuvre conformément à la norme ISO 17029. Un délai de trois est imposée entre l'intervention sur un même client sur une activité de conseil et de vérification. Par ailleurs, aucun partenariat n'est réalisé avec des organismes de conseil et Backbone Consulting prendra les mesures nécessaires si des organismes communiquaient le contraire

Les décisions de vérification, conformément au système de management de qualité de Backbone Consulting, s'adossent systématiquement à des rapports documentés, et sont prises par des personnes n'ayant pas participé aux vérifications.

Backbone Consulting s'engage à respecter cette politique et à la faire respecter par toute personne impliquée par les activités couvertes par la recevabilité opérationnelle.

Fait à Paris

Le 7 mars 2024

Véronique Reille Soult
Pour VRS, présidente

Victor Boury
Directeur général

BACKBONE. CERTIFICATION

Suites de la vérification (1/2)

Si des faits ou informations nouveaux susceptibles d'affecter l'avis de validation/vérification de manière significative sont découverts après la date de délivrance, Backbone Consulting devra :

a) Vous en informer dès que possible le client

b) prendre les mesures appropriées, notamment:

1) échanger avec vous de la situation;

2) déterminer si l'avis de validation/vérification nécessite d'être révisé ou retiré.

Si l'avis de validation/vérification nécessite une révision, Backbone consulting devra mettre en œuvre les processus de délivrance d'un nouvel avis incluant les motifs précis de la révision. Ceci peut comprendre la répétition des étapes pertinentes du processus de validation/vérification.

Suites de la vérification (2/2)

Traitement des appels/plaintes

Backbone dispose d'un processus documenté lui permettant de recevoir, d'évaluer et de prendre des décisions en cas d'appels.

Enregistrements

Backbone Consulting conserve et gère les enregistrements de toutes les informations permettant d'effectuer ses activités
de vérification, en garantissant la sécurité et confidentialité de ces enregistrements.

<u>Ces enregistrements sont conservés 5 ans</u>

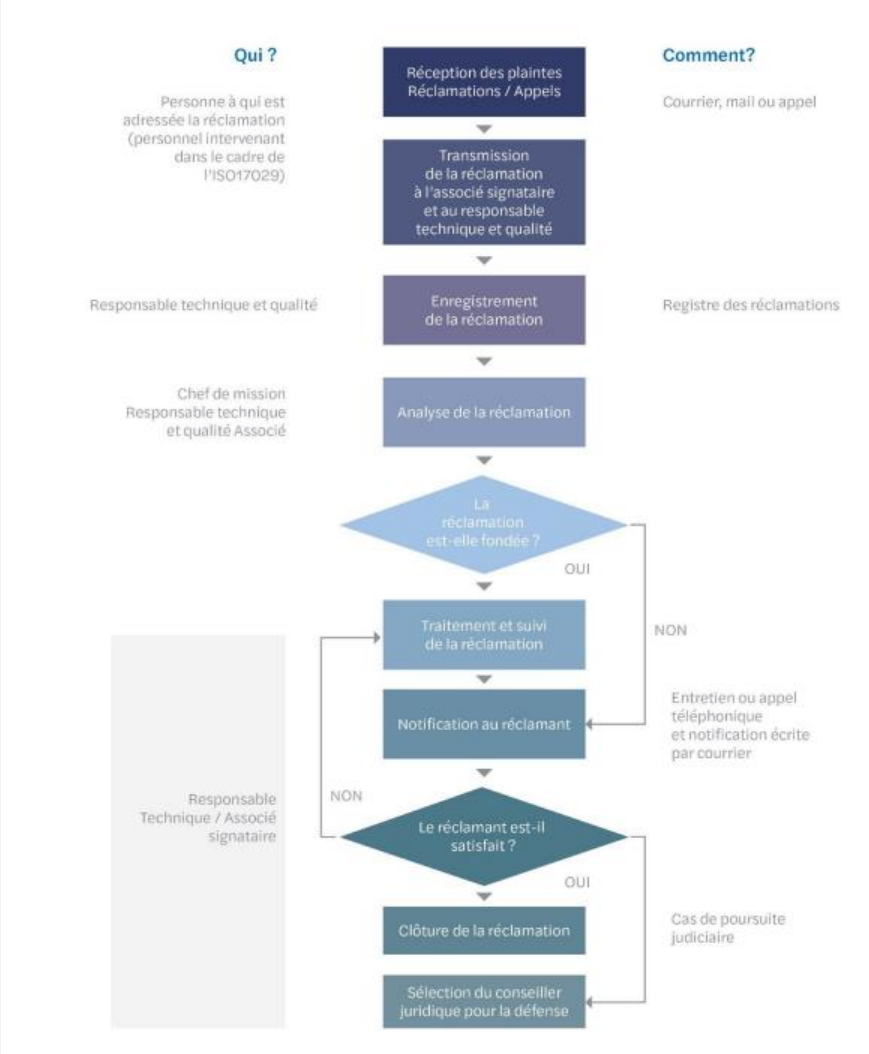

BACKBONE. CERTIFICATION

Livrables

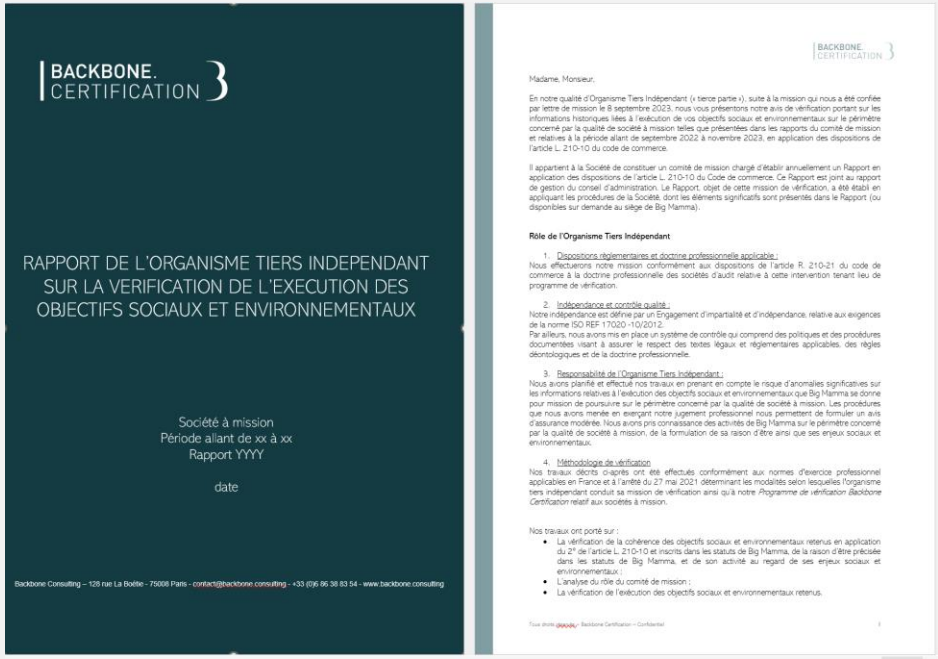
BACKBONE. CERTIFICATION

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT SUR LA VERIFICATION DE L'EXECUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Société à mission
Période allant de xx à xx
Rapport YYYY

date

Backbone Consulting – 128 rue La Boétie – 75008 Paris - contact@backbone.consulting - +33 (0)6 86 38 83 54 - www.backbone.consulting

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'Organisme Tiers Indépendant (« tierce partie »), suite à la mission qui nous a été confiée par lettre de mission le 8 septembre 2023, nous vous présentons notre avis de vérification portant sur les informations historiques liées à l'exécution de vos objectifs sociaux et environnementaux sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapports du comité de mission et relatives à la période allant de septembre 2022 à novembre 2023, en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

Il appartient à la Société de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un Rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du Code de commerce. Ce Rapport est joint au rapport de gestion du conseil d'administration. Le Rapport, objet de cette mission de vérification, a été établi en appliquant les procédures de la Société, dont les éléments significatifs sont présentés dans le Rapport (ou disponibles sur demande au siège de Big Mamma).

Rôle de l'Organisme Tiers Indépendant

1. Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable :
Nous effectuerons notre mission conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce à la doctrine professionnelle des sociétés d'audit relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification.

2. Indépendance et contrôle qualité :
Notre indépendance est définie par un Engagement d'impartialité et d'indépendance, relative aux exigences de la norme ISO REF 17020 -10/2012.
Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

3. Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant :
Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que Big Mamma se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission. Les procédures que nous avons menée en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler un avis d'assurance modérée. Nous avons pris connaissance des activités de Big Mamma sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

4. Méthodologie de vérification
Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France et à l'arrêté du 27 mai 2021 déterminant les modalités selon lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission de vérification ainsi qu'à notre *Programme de vérification Backbone Certification* relatif aux sociétés à mission.

Nos travaux ont porté sur :
- La vérification de la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans les statuts de Big Mamma, de la raison d'être précisée dans les statuts de Big Mamma, et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- L'analyse du rôle du comité de mission ;
- La vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux retenus.

Tous droits réservés - Backbone Certification – Confidentiel

AVIS (WORD)

BACKBONE. CERTIFICATION

VERIFICATION DE L'ÉXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX PAR UN ORGANISME TIERS INDEPENDANT

date

COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION

impact.gouv.fr

- L'analyse des résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels, en regard de leurs trajectoires définies ;
- La présence d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- L'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- La sincérité de l'ensemble des indicateurs suivis par xxx.

Point d'optimisation sur l'exécution de la mission

- La consolidation des indicateurs internes de performance fusionnés avec ceux de la stratégie globale de l'entité ;
- Le partage de la progression des indicateurs, avec l'ensemble des collaborateurs de xxx;
- La définition d'un budget et la mise en place de moyen financiers dédiées sur certains indicateurs sociaux.

BACKBONE. CERTIFICATION 16

PRESENTATION DETAILLEE (PPT)

Sauf spécification contraire, Backbone pourra fournir, sur demande, le statut d'un avis de vérification donné.

IV. Budget

Audit de vérification

AUDIT DE VERIFICATION				C	CS	M	P	SP
AUDIT DE VERIFICATION - 2024 **Revue du modèle de mission** - Prise de connaissance de la mission et des engagements inscrits dans les statuts - Vérification du respect du cadre légal et analyse du rapport de mission **Vérification adéquation de vos moyens** - Vérification cohérence entre les objectifs statutaire, les objectifs opérationnels, la raison d'être et l'activité de la société. - Évaluation du fonctionnement du comité de mission et de ses travaux **Vérification de l'atteinte des objectifs et la fiabilité des indicateurs** - Vérification de l'exécution des objectifs statutaires et opérationnels. - Vérification de la sincérité des indicateurs communiqués en analysant la cohérence entre les indicateurs choisis et les actions mises en place, le processus d'élaboration des indicateurs et le protocole de reporting. - Analyse de la mise en place du plan d'actions - Revue des indicateurs - Vérification des Méthodes utilisées **Émission de l'avis motivé** Publication du rapport d'audit qui comporte l'avis motivé à partir des infomations communiquées : - datas (documents, indicateurs, certificats, chartes, livret de process, etc…) - entretiens réalisés par Backbone Certification **Clôture** - Partage des conclusions de l'audit avec le comité de direction et le comité de mission, dans une perspective d'amélioration continue. - Publication des engagements et dues diligences de Backbone Certification	7 800 €	390 €	**8 190 €**	3	3		1	

Barème de facturation des consultants (en € HT)	
Consultant	900 €
Consultant Senior	1 100 €
Manager	1 400 €
Partner	1 800 €
Senior Partner	2 200 €

BACKBONE.
CERTIFICATION

CONTACT : Victor Boury | Directeur Général | +33(0)6 61 34 22 22 | victor.boury@backbone.consulting